

Le Point

SUPPLEMENT

SPÉCIAL **BOURGOGNE**



Louis-Fabrice Latour :
« L'avenir, c'est la fusion de la Bourgogne et du Beaujolais »

Conquête.

A 221 ans, la Maison Louis Latour poursuit son essor au-delà du vignoble bourguignon.

PAR AUDREY EMERY

Chez les Latour, on aime rappeler que l'entreprise fait partie du club très fermé des Hénokiens, association internationale de 48 sociétés familiales au moins bicentennaires. Mais, en Bourgogne, Latour est surtout un producteur-négociant qui pèse 70 millions d'euros de chiffre d'affaires, produit entre 115 et 130 appellations par an, exporte dans 120 pays et représente le plus vaste domaine du vignoble en grands crus (27 hectares sur un total de 48). A sa tête se trouve Louis-Fabrice Latour, représentant la

onzième génération. Depuis le château Corton Grancey, berceau du domaine, il continue de faire fructifier la marque, qui a repoussé les limites du vignoble jusque dans le Var. Un credo qu'il défend aussi en tant que président délégué du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne (BIVB) ■

Le Point: Comment la Maison Louis Latour résiste-t-elle depuis si longtemps aux investisseurs extérieurs?

Louis-Fabrice Latour: Cela s'est fait naturellement. La personnalisation joue un rôle important dans ce métier – c'est notre nom qui est sur l'étiquette. En outre, nous n'avons jamais vraiment été courtisés; les riches investisseurs s'intéressent moins aux activités de négoce qu'à la vigne elle-même et, en particulier, aux monopoles.

Leurs acquisitions menacent-elles l'esprit familial du vignoble?

Ce qui m'inquiète côté négoce, c'est la perte de contrats d'approvisionnement, car ceux qui achètent

Louis-Fabrice Latour
Président de la Maison Louis Latour
et président délégué
du Bureau interprofessionnel
des vins de Bourgogne (BIVB)

Lignée. Louis-Fabrice Latour est la onzième génération à diriger le domaine. Il poursuit la stratégie d'expansion dans d'autres vignobles initiée par son père.

veulent aussi mettre en bouteilles. La valorisation très élevée des domaines, sans rapport avec la rentabilité du vignoble, m'agace aussi, car elle finit par donner une image spéculative de la Bourgogne. Or les premiers et les grands crus ne représentent pas plus de 4 % du vignoble. Aujourd'hui, avec le BIVB, nous cherchons ainsi à mettre plus en avant les appellations régionales. En revanche, la levée de boucliers qui a suivi le rachat en 2012 du château de Gevrey-Chambertin par le Chinois Louis Ng Chi Sing a été, selon moi, une erreur. D'abord, parce que les vignes ont été confiées à Eric Rousseau, l'un de nos vigneronnes les plus réputés. Ensuite, parce que la Chine représente pour nos vins un futur grand marché. On ne peut pas vouloir les avantages de la mondialisation sans accepter ses contreparties.

D'ailleurs, les Bourguignons aussi investissent dans d'autres vignobles: votre famille a planté du chardonnay en Ardèche dès 1979, puis du pinot noir dans le Var et dans le sud du Beaujolais...
Mon père trouvait que la Bourgogne était à l'étroit et victime de prix erratiques. Il a donc lancé un projet de coopération avec la viticulture ardéchoise, d'abord sur 5 hectares. Nous en avons à présent 380, nous y produisons 2 millions de bouteilles, exportées dans le monde entier. Mais nous ne possédons pas les vignes et nous nous soumettons à un cahier des charges. A l'époque, le projet a surpris: aujourd'hui, cela reste un modèle. Aucune coopération viticole en France qui n'a survécu aussi longtemps. Dans le haut Var, c'est différent: nous avons créé en 1989 notre propre domaine, Valmoissine, sur 110 hectares plantés uniquement en pinot noir. Mais le projet n'a pas fait débat: à l'époque, la famille Drouhin s'était déjà installée dans l'Oregon (*lire ci-contre*).

Dans le Beaujolais, en revanche, le lancement des Pierres dorées en 2015 a été plus controversé...

Pour aider le beaujolais en crise, nous avons choisi de replanter du pinot noir plutôt que du gamay, sur 20 hectares. C'était révolutionnaire. Mais on restructure le vignoble. L'avenir, c'est la fusion de la Bourgogne et du Beaujolais. C'est inscrit dans l'histoire. De plus en plus de viticulteurs d'ici achètent discrètement dans le Beaujolais pour y planter du chardonnay. De même, nous avons le droit de mettre jusqu'à 15 % de gamay dans nos appellations. L'interpénétration existe donc déjà.

Que manque-t-il donc à son officialisation?

Le préalable serait une nouvelle délimitation de l'Institut national de l'origine et de la qualité. Le négoce y est plutôt favorable, les tensions existent plus entre les viticulteurs. Du coup, les installations se font aujourd'hui de façon anarchique, ce qui pourrait représenter un risque en cas de retournement du marché ■

CHRISTOPHE FOUQUIN/REA